

Pour diffusion immédiate : 07/04/2023 GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL SUR LA DÉCISION DE LA COUR FÉDÉRALE VISANT À RESTREINDRE DAVANTAGE L'ACCÈS À L'AVORTEMENT DANS TOUT LE PAYS

« Je suis horrifié par la décision d'une Cour fédérale qui cherche à restreindre l'accès à la mifépristone, une forme sûre et efficace de médicament abortif qui a été utilisée par plus de cinq millions de personnes depuis que la Commission des produits alimentaires et pharmaceutiques (Food and Drug Administration) l'a approuvée il y a plus de vingt ans. Cette décision sans précédent passe non seulement outre le processus d'approbation scientifique de la FDA fondé sur des preuves, mais elle ouvre aussi de manière alarmante une nouvelle porte à la politisation de la médecine.

Je tiens à être très claire : Indépendamment de la décision rendue aujourd'hui, l'accès à l'avortement et aux soins est toujours possible à New York. Pour tous ceux qui ont besoin de soins, notre État vous accueillera à bras ouverts. En outre, nous travaillons avec le gouvernement fédéral, les gouverneurs et nos partenaires dans tout le pays pour trouver des solutions permettant d'éviter de nouvelles atteintes au système de soins. J'ai également demandé au corps législatif d'envisager des actions pour protéger d'autres médicaments abortifs, y compris le misoprostol, au cours des négociations budgétaires actuelles.

Dans le sillage de la décision de la Cour suprême de renverser *Roe* l'année dernière, nous avons pris des mesures proactives pour protéger l'accès aux soins en clinique, notamment en faisant un investissement de 35 millions de dollars pour soutenir les fournisseurs de services d'avortement dans tout l'État, et en signant un paquet législatif complet pour protéger à la fois les fournisseurs de services d'avortement et leurs patientes. En outre, dans mon projet de budget exécutif pour l'exercice 2024, j'ai proposé d'augmenter les taux de remboursement de Medicaid et de fournir 25 millions de dollars de soutien aux prestataires, d'autoriser les pharmaciens à prescrire des contraceptifs, de mettre en œuvre des protections en matière de confidentialité des données et d'élargir l'accès à l'avortement sur les campus de SUNY et de CUNY.

La décision d'aujourd'hui prouve une fois de plus que les extrémistes ne se limiteront pas à supprimer le droit à l'avortement. En revanche, ils travaillent activement, et contre la volonté d'une vaste majorité d'Américains, au démantèlement complet des soins de santé génésique à l'échelle nationale. Je continuerai à me battre, sans

aucune crainte ni découragement, pour que New York soit un havre de sécurité où les droits à l'avortement sont protégés et où l'avortement reste sûr et accessible. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

SE DÉSABONNER